

En attendant l'été...



Gazette n° 27 – Juin 2022

Cher(e)s administré(e)s,

C'est par un mot de solidarité envers le peuple Ukrainien que je souhaite démarrer cette gazette. Et je remercie chaleureusement tous ceux qui, de par leurs dons ou leurs initiatives, ont apporté une aide précieuse à ces familles réfugiées en France ou restées dans leur pays.

L'exercice démocratique auquel nous avons participé ce mois-ci et en avril dernier nous rappelle cette chance qui est la nôtre de vivre dans un pays libre et républicain. Encore une fois, les Cabos se sont fortement mobilisés lors des deux dernières élections.

Il est heureux également de voir que la situation sanitaire s'est améliorée et permet le retour à des activités telles que nous les connaissions auparavant : animations, concerts, vie associative, kermesse...

Quel bonheur de revoir des sourires sur les visages et de partager ces moments précieux en famille, entre collègues ou amis.

Nous reviendrons dans cette gazette sur ces événements qui se sont déroulés à Cabara depuis le début de l'année.

Et vous pourrez noter dans vos agendas les dates des festivités programmées cet été.

Du côté des projets en cours, l'équipe municipale continue à travailler avec beaucoup de sérieux et d'implication mais doit composer avec la décision du Conseil Départemental de n'accorder aucune subvention cette année aux collectivités territoriales.

Le Conseil municipal de Cabara a pris acte de cette décision, conscient que cette contrainte reportera très certainement les investissements prévus initialement.

Certains élus ont décidé de se passer des subventions et de se retrousser les manches. Après le foyer communal et la peinture de la mairie, c'est au tour du parquet d'être rénové. Un grand merci pour ce travail de qualité qui a contribué à préserver le budget de la commune.

Enfin, à la veille de la saison estivale, je souhaite avoir une pensée pour nos aînés. Les fortes chaleurs, mais également tous les événements climatiques que nous connaissons dorénavant tous les ans nous obligent à veiller les uns envers les autres, et notamment envers les plus fragiles.

Je vous souhaite un très bel été, de bonnes vacances bien méritées pour les écoliers et pour tous d'agréables moments en profitant des activités organisées à Cabara.

Bien à vous,

Thierry BLANC, Maire de Cabara.

Sommaire

Le mot du Maire

- Tour Auto 2022 p 2
- Pérou Amitié Solidarité p 2
- Concours photos et exposition p 3
- Brazil Do Cabara p 3
- Vide-grenier de l'ACCA p 4
- Rallye pédestre p 4
- Programmé et à venir p 5
- Identité, passeport : ANTS p 6
- Mutuelle communale p 6
- Elections 2022 p 7
- Informatisation des écoles p 7
- Budget communal p 8
- Vote des taux d'imposition p 8
- Et Qu'ça brille ! p 9
- Participation citoyenne p 9
- Chasse : Suite de la pétition p 9
- Histoire de l'église p 10
- La minute Ecolo p 11
- Partageons la route p 12
- Nuisibles : Moustiques/Papillons p 12
- ANTS : vos démarches p 13
- Inscriptions dans les écoles p 13
- Autorisations d'urbanisme p 14
- Flash Métier : Delphine BIODORE p 15
- Humour p 16

Equipe Communication

- Stéphanie LESAIN
- Deborah BÉNÉTAT
- Florence FOURNIL
- Dominique CHORON
- Sébastien BLAZY
- Directeur de la publication : Thierry BLANC

Retrouvez vos informations sur le site internet de la commune :

www.cabara.org

Mairie de Cabara

05.57.84.52.57

mairie.cabara@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14h à 18h

Evènements et manifestations

TOUR AUTO 2022



Soirée musicale au profit de l'association Pérou Amitié Solidarité

Le samedi 5 mars, à la salle des fêtes de Cabara, l'association « **Que du bonheur !** » a organisé une soirée caritative au profit de l'association **Pérou Amitié Solidarité**.



Le groupe péruvien **Pérou Inka** a fait un concert de musique andine et la soirée s'est terminée par un repas à la connotation péruvienne : lomo saltado.

Durant cette soirée, dans la salle, une exposition vente de produits péruviens a eu lieu : vêtements, sacs,

Très belle soirée qui a permis de reverser la jolie somme de 880 € au profit des jeunes enfants parrainés du bidonville de Colliqué (Banlieue de Lima). Une aide appréciable pour les aider dans leurs études.

Les Cabos se sont levés de bonne heure pour profiter du spectacle.

Cabara est si photogénique que l'association "Nature Loisirs et Découverte", sous la houlette d'Yvon SENE, a décidé de mettre en valeur le charme de notre village en organisant un concours photo.

Cette première édition s'est tenue du 20 décembre 2021 au 1er mars 2022 pour l'envoi des photos.

Le thème retenu : l'hiver à Cabara

Nous avons reçu 51 photos, toutes très évocatrices de ce thème. Le jury - composé de membres de l'association, d'un élu municipal et de Jocelyn Rolland - photographe installé à Lugaïnac - a décerné deux prix sur la base de critères à la fois techniques et esthétiques. Le grand public a également pu élire sa photo préférée sur Facebook.

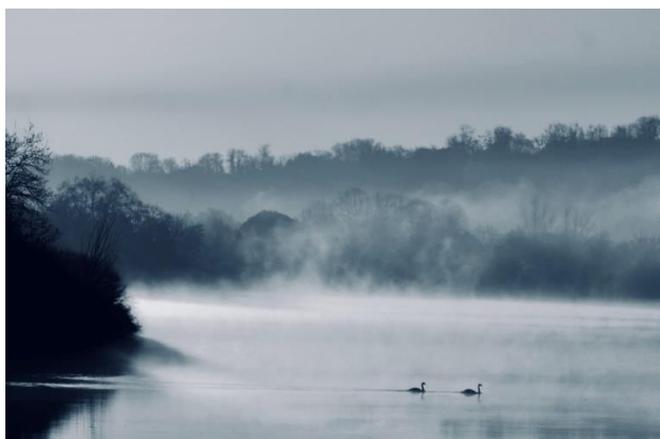
Les 30 photos les mieux notées ont été exposées au Café de la Marine et la remise des prix a eu lieu le 27 mars, jour du marché de Cabara.

Madame Monique ARINO a gagné le premier prix du jury d'une valeur de 100 euros et Madame Gaëtane COMBAUD a gagné le second prix d'une valeur de 50 euros. (Signalons que Gaëtane fait partie de la chorale Cabos "Au fil de l'eau") Quant au prix du public d'une valeur de 50 euros, c'est également la photo de Monique ARINO qui l'a emporté ! Comme quoi, professionnels et grand public ont eu le même coup de cœur pour cette photo de l'avenue du port, embrumée et romantique à souhait ! Fort de ce premier succès, "Nature Loisirs et Découverte" planche sur la deuxième édition.

Les gagnantes du concours photo :

1er prix : Monique Arino,

2eme prix : Gaëtane Combaud



Si vous voulez
faire
l'acquisition
d'une ou de
plusieurs
photographies,
adressez-vous à
l'association :
0680927914

BRAZIL DO CABARA !!

Dimanche 12 juin, l'association FESTI'EVASION s'est installée sur la cale à Cabara, le temps d'un concert des élèves de l'association et d'une initiation Forró.

Un spectacle original et inédit qui aura égayé ce dimanche électoral et réchauffé une atmosphère déjà bien torride.



Vide-grenier de l'ACCA

Privée de manifestation l'année dernière en raison du covid, l'association des chasseurs de Cabara a pu renouer avec son traditionnel vide-grenier. Les exposants étaient au rendez-vous. Avec une météo idéale, et bien que l'affluence ait été moins importante que les années précédentes, acheteurs et vendeurs ont pu faire de bonnes affaires. C'était aussi l'occasion de retrouver un peu de lien social qui a tant fait défaut durant le covid.



Rallye Pédestre : le 11 juin

Les 12 équipes au départ ont été accueillies sur la cale pour partager leur projet pédestre et prendre quelques forces avant d'arpenter les chemins de notre petit pays. Les bénévoles de l'association Nature Loisirs et Découverte ont offert des boissons et la Maison SANS, présente sur le Marché de CABARA, a régalé les randonneurs de ses viennoiseries bio. Aux cinq points-étapes répartis sur le parcours de 12 km, les randonneurs devaient répondre à des questions de culture générale ayant trait à l'histoire, la littérature, l'agriculture ou la géographie locale. A la fin du parcours, des jeux d'adresse leur étaient proposés pour compléter leur score. Tout au long du parcours, les participants ont pris des photos et envoyé leur préférée à l'équipe Organisation qui a pu élire la meilleure d'entre elles. Même si la chaleur a pu causer de la fatigue sur la fin du parcours, dans l'ensemble, le déroulement a été très apprécié et tous les participants sont arrivés à bon port. Chacun a pu se restaurer au bord de l'eau dans un cadre agréable, sous un chapiteau prêté par la Mairie de Grézillac pour une manifestation prévue pour le lendemain ! Parfois le hasard est heureux. Tous les participants ont reçu un cadeau de l'Association Nature Loisirs et Découverte ; un cadeau de circonstances, puisqu'il s'agissait d'un sac à dos. Les trois premières équipes gagnaient quelques cadeaux supplémentaires. Le classement final désignait l'équipe vainqueur, formée de trois habitantes de St Aubin à qui nous renouvelons nos félicitations. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué au succès de ce premier Rallye Pédestre : Monsieur LABRO, Maire de St-Aubin qui a nettoyé les chemins et qui nous a prêté du matériel, Monsieur Philippe LHERME qui a offert des bouteilles de vin, les habitants de Saint-Aubin qui ont installé des points-étapes devant leurs portes et la municipalité de Cabara pour son autorisation à pique-niquer sur la cale et bien sûr tous les bénévoles de l'association qui ont reconnu puis balisé les chemins et, d'une manière générale, conçu le Rallye. Et nous remercions le Crédit Agricole pour son soutien logistique.

A l'année prochaine !



Programmé et à venir....

Cette année, les Scènes d'Été se dérouleront

Le samedi 6 août 2022 à 19h sur la cale.

Nous accueillerons le groupe « March Mallow »

Une plongée dans les années 50 Blues Jazzy.



Un repas traiteur vous sera proposé (avec le même traiteur qui nous avait régalié l'année dernière avec son assiette composée de poissons, pour le concert de Julien LOKO, au foyer communal)

ZOCCO BAIÀ proposé par « Que du Bonheur » le 20 août 2022

Le groupe bordelais nous embarquera dans sa musique d'influence traditionnelle des caraïbes et latines et ses sons africains. Soirée bonne humeur dans un cadre enchanteur !

Soirée en cours d'organisation. De plus amples renseignements dans quelques jours sur notre site : quedubonheur.pagesperso-orange.fr et sur les flyers qui vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

Réservez votre soirée !!!

Le samedi 20 Août dans le parc du Château de Blagnac.



La Fête à Léo et au patrimoine Girondin

Le samedi 03 septembre : Cabara (Port)

Accueil café 10h – Atelier Aracabara, vernissage, exposition, atelier dessin, Samedis de Cabara, tables rondes et un final très convivial en musique sur les quais de Cabara avec Jean Vamhères (saxo) et Hervé Saint Guirons (Piano)



Le dimanche 04 septembre : Cabara et Saint Aubin de Branne

Accueil café à 9h au château de Blagnac. Promenades, tables rondes sur le château et son histoire et final en musique (Jazz) au château.



Le 1^{er} juillet à l'école de Cabara

Kermesse des 3 écoles du SIRP

Mais encore...

Reprise des cours de zumba en septembre dans la salle des fêtes (cours assurés par Claire Marrimpoey)

Zumba adultes (à partir de 12 ans) : Lundi 19h30-20h30. Tarif : 120 € /année

Nous réservons un créneau zumba enfants malgré l'obligation d'annulation cette année pour manque d'effectif.

Zumba enfants (entre 7 et 11 ans) : Mercredi 10h – 11h. Tarif : 100 €/année

Gym douce : Mercredi 11h-12h assuré par Flore Marlot. Tarif : 110 €/année

Tricot (à Baillard) : Mardi 17h - 18h30. Tarif : 10 €

Feldenkrais par Brigitte Brun Mardi 19h30 – 20h30. Tarif 200 €/année

Afin de pouvoir assurer tous ces cours

(et pour ne pas bloquer un professeur)

POUR TOUTES LES ACTIVITES

UNE PRE-INSCRIPTION AVANT LE 20 AOUT

PAR MAIL : quedubonheur@orange.fr

ou par TEL : 06 44 04 17 51



Réunion Mutuelle communale : le 29 juin à 18h30 au foyer communal

La commune de CABARA se mobilise pour votre santé !

Jusqu'à - 25% sur vos contrats santé

Les avantages de l'offre « Santé pour votre commune »

- ① Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins
- ② Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune
- ③ Une **offre simple et accessible** à tous, sans questionnaire médical
- ④ Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous

Venez poser toutes les questions concernant ces offres négociées.

Comparez les prix, les prestations. Aucune obligation de souscription.



France Service se mobilise pour nos aînés

Devenez visiteurs bénévoles afin d'accorder un peu de votre temps à nos aînés qui sont parfois totalement isolés.



Rejoignez-nous et agissons ensemble pour le bien-être de nos aînés
(actions régulières ou ponctuelles selon vos disponibilités)

Un réseau de visiteurs bénévoles sur la CDC Castillon / Pujols

C'est ...
...une rencontre à domicile et un visiteur bénévole pour passer un moment convivial, créer du lien... en toute discrétion et confidentialité.
CE SERVICE EST GRATUIT
Le rythme des rencontres est adapté selon les besoins de la personne visitée.

Vous avez envie de rencontrer de nouvelles personnes

Vous avez du temps à donner

Vous aimez le contact humain

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Contact :
Anne Michèle LAIZAIN
07 62 37 16 12 - pocli.solidarite@gmail.com



Elections 2022 : résultats sur la commune de Cabara

<u>Présidentielles</u>	<u>Législatives</u>
<p>1^{er} tour : 10 avril 2022</p> <p>325 votants sur 372 électeurs inscrits Soit un taux de participation de 87,36 % Bulletins blancs : 12 (3,69%) Bulletins nuls : 3 (0,92%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marine LE PEN : 101 (31,08%) ▪ Jean-Luc MELANCHON : 66 (20,30%) ▪ Emmanuel MACRON : 65 (20%) ▪ Éric ZEMMOUR : 21 (6,46%) ▪ Valérie PECRESSE : 14 (4,31%) ▪ Nicolas DUPONT-AIGNAN : 12 (3,69%) ▪ Yannick JADOT : 9 (2,77%) ▪ Jean LASSALLE : 9 (2,77%) ▪ Anne HIDALGO : 6 (1,85%) ▪ Fabien ROUSSEL : 5 (1,54%) ▪ Nathalie ARTHAUD : 0 (0%) ▪ Philippe POUTOU : 2 (0,62%) 	<p>1^{er} tour : 12 juin 2022</p> <p>206 votants sur 369 électeurs inscrits Soit un taux de participation de 55,83 % Bulletins blancs : 1 (0,48 %) Bulletins nuls : 3 (146 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Florent BOUDIÉ : 58 voix (28,15 %) ▪ Sandrine CHADOURNE : 59 voix (28,64 %) ▪ Pascal BOURGOIS : 52 voix (25,24%) ▪ Gonzague MALHERBE : 10 voix (4,85 %) ▪ Véronique PLATON : 15 voix (7,28 %) ▪ Amélie GUILBERT : 3 voix (1,46 %) ▪ Catherine FLEURY : 2 voix (0,97 %) ▪ Hélène HALBIN : 2 voix (0,97 %) ▪ Angélique DEJON-PAUSS : 1 voix (0,48 %) ▪ Muriel BERNARD : 0 voix (0 %)
<p>2nd tour : 24 avril 2022</p> <p>309 votants sur 372 électeurs inscrits Soit un taux de participation de 83,06 % Bulletins blancs : 27 (8,74%) Bulletins nuls : 10 (3,24%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emmanuel MACRON : 119 (38,51%) ▪ Marine LE PEN : 153 (49,51 %) 	<p>2nd tour : 19 juin 2022</p> <p>207 votants sur 370 électeurs inscrits Soit un taux de participation de 55,94 % Bulletins nuls : 38 (18,35 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Florent BOUDIÉ : 77 (37,20 %) ▪ Sandrine CHADOURNE : 92 (44,45 %)

Informatisation des écoles

Dans le cadre du plan « France Relance » économique 2020-2022, les élus du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) ont répondu à un appel à projets du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Cet appel à projets visait à soutenir la généralisation du numérique éducatif dans les écoles élémentaires en finançant jusqu'à 70 % des dépenses d'investissement, l'acquisition de matériels informatiques (socle numérique de base).

Les écoles de Saint Aubin de Branne et de Naujan et Postiac utilisaient jusqu'à présent de vieux ordinateurs récupérés gracieusement auprès de mécénats privés, ordinateurs devenus obsolètes et pour certains totalement inutilisables.

Réunis en conseil syndical, les élus ont décidé de répondre à l'appel d'offres lancé par Gironde Numérique. Ainsi, le SIRP a pu bénéficier des tarifs avantageux de l'accord-cadre, négociés dans le cadre du marché public. Le matériel livré fin janvier a été installé et paramétré durant les vacances de février. Les enseignantes ont pu découvrir à la rentrée les nouveaux équipements : ordinateurs fixes, tablettes, visualiseurs USB, disque dur NAS et un vidéoprojecteur pour l'école de Cabara.

En complément des outils numériques – espaces numériques de travail – dont sont déjà équipés les maîtresses, les élèves bénéficient dorénavant de tout le nécessaire pour un enseignement numérique performant.

Ce projet visait notamment à favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire et compter et respecter autrui) et à renforcer la dimension inclusive de l'école.



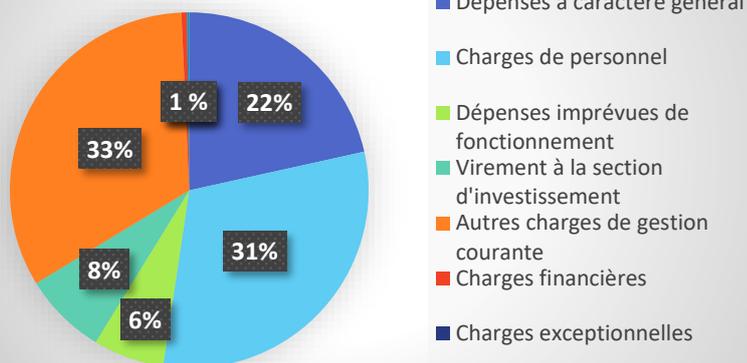
Les élus du SIRP



Les postes en réseau équipés des outils numériques adaptés aux jeunes élèves.

Budget communal : un budget équilibré mais sans subventions

Dépenses de fonctionnement



En début d'année, le Conseil départemental adressait un courrier à l'ensemble des communes girondines afin de les informer de l'absence de ligne budgétaire pour le subventionnement des projets 2022.

Un coup dur pour les collectivités, notamment les plus modestes, qui ne peuvent financer leurs travaux et projets d'aménagement uniquement sur leurs fonds propres.

Il faudra donc faire avec. Ou plutôt sans. Et probablement reporter d'une année les projets que nous avions prévu d'engager en 2022.

Lors de la séance du 12 avril 2022, le Conseil municipal a approuvé le budget présenté par Monsieur le maire dont les dépenses et recettes s'équilibrent en section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

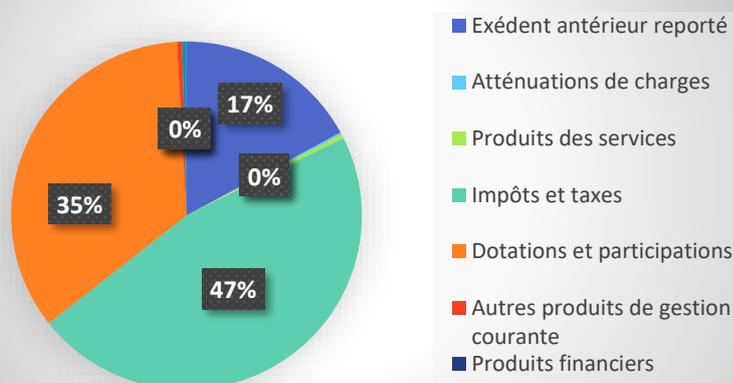
Dépenses et recettes de fonctionnement

515 28,82 €

Dépenses et recettes d'investissement

264 179,09 €

Recettes de fonctionnement



Vote des taux d'imposition

Cette année, les taux des impôts locaux vont subir une nette augmentation puisque l'Etat a décidé d'appliquer une hausse des bases de 3,4 % par rapport à l'année précédente. De plus, l'accroissement exponentiel de la taxe sur les activités polluantes (Ndlr : qui est appliquée aux déchets ménagers) sera répercuté sur les taxes locales.

Malgré le contexte, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition 2022 et d'appliquer les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,48 % **
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 68,60 % **

Montant de la taxe sur les activités polluantes



** A noter que depuis 2020, les bases communales et intercommunales sont cumulées.

ET QU'ÇA BRILLE !

Toujours dans l'idée de réaliser des économies budgétaires, les élus ont poursuivi les travaux collaboratifs de rénovation de la Salle des Mariages.

Cette fois-ci, c'est la rénovation du parquet qui était au programme. La mairie a vu le jour dans les années 1880. Il est possible que le parquet date de la même époque !!

Après l'avoir poncé en long, en large et en travers, 3 couches de vernis ont été appliquées.

Le montant total des travaux (sol et murs) qui comprend la location de la ponceuse, la peinture et la lasure s'élève à 680 euros.

La porte d'entrée a été remise en état par M. LABROUSSE et elle sera bientôt repeinte par « Gens des Sables ».

Maintenir le patrimoine est l'une des valeurs chères à l'équipe municipale et la salle sera bientôt fin prête pour accueillir, à nouveaux, les baptêmes et les mariages.



Participation citoyenne



Afin de poursuivre le travail engagé en 2018 avec la Gendarmerie Nationale, ces panneaux ont été implantés aux quatre coins du village. Ce concept a pour but de faire participer les habitants à la protection de leur environnement.

Fondée sur la solidarité de voisinage, cette action vise à renforcer le lien social et à développer un comportement de nature à prévenir, voire à dissuader les actes de délinquances, cambriolages et autres incivilités.

« A bon entendeur, salut. »

Concernant les incivilités que la commune a connu l'an dernier, les auteurs ont été confondus. Le tribunal correctionnel les a condamnés à des Travaux d'Intérêt Général.

Chasse : suite de la pétition



Une réunion publique s'est tenue le mardi 15 mars 2022 à 14h30, en présence du Secrétaire de la Fédération de chasse de la Gironde.

Il a été rappelé que la chasse est une activité réglementée et encadrée qui relève de la compétence du Préfet.

Le maire n'a donc pas d'autorité en la matière sur les éventuelles battues organisées sur le territoire communal.

Une pétition avait réuni une quarantaine de signataires. Monsieur le maire déplore que seules deux personnes signataires étaient présentes à cette réunion.

Histoire de l'église – Dernier chapitre (4) LA REALISATION

Les travaux vont durer pendant 3 ans. A la fin de l'année 1882, le gros œuvre est terminé et l'église s'élève dans la blancheur teintée d'ocre clair des pierres taillées et ravalées. La voute sur croisées d'ogives est en place sous la toiture de tuiles rouge. La célébration de Noël 1882 a lieu sur un autel provisoire. Les sculptures, le carrelage et les vitraux seront exécutés ensuite.

-LES SCULPTURES : partie haute de la nef, celles des fenêtres furent exécutées ainsi que les 7 clés de voute. De même, fut sculptée la belle balustrade en pierre de la tribune où devait être installé un orgue de petite dimension, jamais achevé faute de moyens.

-LES VITRAUX : ils sont blancs, taillés en losange et assemblés par des plombs afin d'apporter de la clarté dans la nef. Les fenêtres de chœur sont colorées et imagées. Le vitrail central représente le Christ, bon pasteur. A sa droite, Saint Michel, Saint Pierre et Saint André. A sa gauche, Saint Jean-Baptiste, Saint Paul et Saint Jean. Dans la nef, se faisant face, Saint Joachim et Sainte Anne, les parents de Marie. On y trouve aussi Saint Louis et Jeanne de Valois. En bas des vitraux, dans des écussons sont inscrits les noms des donateurs ayant permis la fabrication des vitraux.

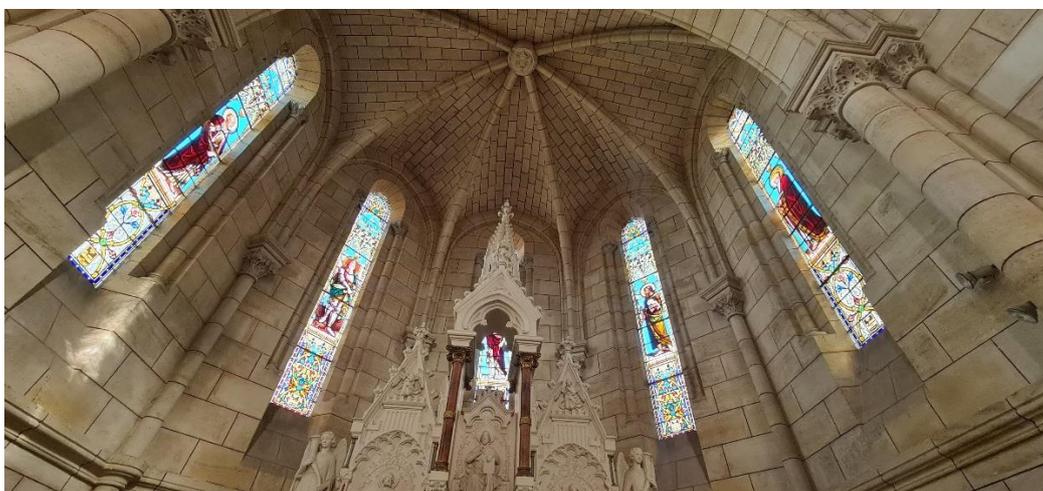
-L'HORLOGE : Grâce à un don de 1 000 francs de Monsieur Jules Brisson en 1891, publiciste à Paris, pour une horloge communale, elle fut installée en 1892. Elle fut fabriquée par une entreprise du Jura. Son cadran est sur le beffroi. La sonnerie des heures et des demi-heures est frappée sur la cloche de l'église.

-LA CLOCHE : elle est en bronze et provient de l'ancienne église. Elle mesure 1,13 mètre de diamètre, 0,92 mètre de hauteur et pèse 750 kg. Elle donne le son MI. Il est inscrit : « Je m'appelle Jeanne, mon parrain est Antoine Gauthier, maire de Bordeaux de 1849 à 1860. Ma marraine est Mademoiselle Jeanne Marguerite Gauthier Lagardère. J'ai été fondue pour Notre Dame de Cabara par Antoine Vauthier de Saint Emilion en 1875. Mes parrains et marraines étaient les propriétaires du château de Blagnac »

Elle était donc achevée cette église. Objet de tant de discussions et de litiges, à la vue de l'édifice, la plupart des critiques se trouvaient désormais sans fondement sérieux, car un jugement impartial et de bon sens montrait que le choix de l'emplacement était heureux et que le bâtiment solidement construit en belle pierre de taille faisait honneur à Cabara.



L'ancien mécanisme d'horloge parfaitement conservé



Les magnifiques vitraux de la chapelle rayonnante

la Minute Ecolo

Le 5 Juin c'était la journée mondiale de l'Environnement
"La planète brûle" : que faisons-nous ?
Qu'attendons-nous pour nous prendre en main ?



LE ZÉRO DÉCHET CHEZ SOI 5 GESTES SIMPLES



REFUSER

Produits à usage unique
Prospectus
Publicité
Goodies
Tickets de caisse

↓

Dire "NON MERCI"
Mettre un STOP PLUS
sur la boîte à lettres



RÉDUIRE

Gaspiillage alimentaire
Emballages jetables
Consommation d'énergie
Acheter moins
Prendre soin de ses affaires

↓

Acheter en VRAC
Acheter LOCAL
Acheter d'OCCASION
RÉPARER
TROUQUER, DONNER
PARTAGER



RÉUTILISER

Ce qui peut avoir
une SECONDE VIE

↓

Sac en tissu
Contenants en verre
Vêtements usés
Colis



RECYCLER

EN DERNIER RECOURS
ce qui ne peut être
refusé, réduit
ou réutilisé

↓

Verre
Papier
Carton
Métal
Tissus
Stylos
Cartouches d'encre
Bouchons



COMPOSTER

Le reste

↓

Les DÉCHETS ORGANIQUES

Alimentaire
Bois
Carton non souillé
Feuilles et herbe

354 Kg/an de déchets par habitant, ça choque personne ?



Même en vacances : je poursuis mes efforts de ramassage et de tri des déchets : j'exporte mes bonnes pratiques.

Retrouvez les gestes faciles à adopter sur le site : www.famillezerodechet.com

Recette de la lessive



les ingrédients : 1 litre d'eau, 20 gr de savon de Marseille (mixé ou rapé), 20 gr de savon noir, 1 cas rase de cristaux de soude et l'huile essentielle de votre choix.

Faire bouillir les savons dans l'eau avec les cristaux, ajouter l'huile essentielle et c'est tout !

A SAVOIR : les lessives industrielles contiennent des phosphonates dangereux pour la santé et l'environnement

Partageons la route !



Nous sommes nombreux à emprunter les routes de Cabara. Rappelons que, sur la route principale du bas de notre commune, toutes les rues venant de droite sont prioritaires.....
 Rappel du code de la route !!
 Il est donc important de ralentir aux abords de ces intersections pour éviter un petit "accrochage"..
 Usagers de la route, respectez les règles de la priorité à droite.

Par ailleurs, en tant qu'automobilistes, nous croisons régulièrement sur nos routes des cyclistes et autres piétons, accompagnés parfois avec des enfants ou même des animaux.

Il vous est demandé de ralentir et de redoubler de vigilance lorsque vous circulez en véhicule à leur niveau.

Si chacun des usagers de la route respecte ces règles de bonne conduite et de bienveillance, les Cabos n'en seront que plus rassurés.

BONNE ROUTE !!

Nuisibles : anticiper pour mieux éradiquer.

<p>Papillons du palmier</p> <p>De son nom scientifique « Paysandisia archon » ce beau et gros papillon originaire d'Asie tropicale est un véritable ravageur. Il pond au cœur des palmiers (d'où son surnom). Ses larves grossissent en se nourrissant du tronc de l'arbre jusqu'au dépérissement et la mort de celui-ci. Certains Cabos en ont déjà fait les frais et si rien n'est fait, tous les palmiers du village subiront le même sort.</p>	 	<p>La lutte biologique</p> <p>Comment ? En utilisant le prédateur naturel du ravageur : les Nématodes Ils sont présents naturellement dans la terre en petite quantité, ce sont des vers microscopiques invisibles à l'œil nu. Ils sont respectueux des insectes utiles, des cultures et des vertébrés (êtres humains et animaux domestiques)</p> <p>Période de traitement : Mars à Octobre</p>
<p>Punaises</p> <p>Dites « diaboliques », chacune peut pondre jusqu'à 20 à 30 œufs. C'est dire la capacité de cet insecte venue d'Asie à se multiplier. Non dangereuse pour l'être humain, elle provoque néanmoins des dégâts catastrophiques sur les cultures et les vergers. Elles peuvent également investir vos voitures, vos maisons, sous les lits, rideaux et autres recoins bien cachés.</p>		<p>La lutte biologique</p> <p>Comment ? En leur faisant prendre un bain d'eau savonneuse (paraît-il radical) ou par le feu. Des concoctions à base d'ail, de menthe fraîche ne sont efficaces que pour repousser éventuellement ces ravageurs. L'élimination manuelle semble pour le moment la seule alternative valable.</p>
<p>Moustiques</p> <p>La hausse des températures annonce le retour des moustiques qui peuvent être à la fois très désagréables mais aussi dangereux comme le moustique tigre. Tous les ans, la lutte s'organise et s'intensifie (en vain) Plutôt que de traiter le mal, il semble que s'attaquer à la cause soit la manière la plus efficace de s'en débarrasser.</p>		<p>La lutte biologique</p> <p>Comment ? Au-delà des vieilles recettes de grand-mère plus ou moins efficaces pour éloigner ces moustiques, une seule règle est valable pour éviter leur prolifération : les priver d'eau !! Le moustique a besoin d'eau pour pondre (jusqu'à 200 œufs) Éliminez toutes les eaux stagnantes (y compris celles en petite quantité)</p>

Identité, passeport, cartes grises : pensez ANTS !!

Vous êtes encore nombreux à vous adresser à la mairie de Cabara afin de demander une pièce d'identité ou un passeport.

Or, seules 36 communes sont habilitées à délivrer ce type de documents administratifs dont Libourne, Coutras, Castillon-la-Bataille, Créon, Sauveterre de Guyenne, La Réole etc... Le premier réflexe à avoir devrait être de créer un compte sur l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) à partir duquel vous pourrez engager vos démarches :



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



* Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».

** Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Inscriptions dans les écoles

C'est le moment d'inscrire vos enfants dans les écoles du SIRP :

- Naujan : 05 57 84 59 03
- Saint Aubin : 05 57 74 91 31
- Cabara : 05 57 84 58 77



ALSH – Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Iriselle Boutin

Directrice ALSH du Brannais

alshbrannais@castillonpujols.fr

06.42.12.97.89

AUTORISATIONS D'URBANISME - PERMIS DE CONSTRUIRE

A partir du 1er janvier 2022, les communes auront l'obligation de proposer un service dématérialisé (en ligne) et gratuit pour le dépôt et le suivi des autorisations d'urbanisme.

Sont concernés : les permis de construire (maisons individuelles, garages, agrandissements à partir de 20 m², piscines et abris, changements de destination d'un local), les permis d'aménager, les déclarations préalables pour construction de murs, de clôtures, de cabanons et d'appentis (entre 5 et 20 m²)

Comment déposer ma demande en ligne ?

Vous devez préalablement créer un compte particulier sur le portail suivant :

<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>

A partir de quelle date puis-je utiliser ce service ?

Immédiatement. La commune de Cabara a été retenue comme commune test avant le déploiement global sur l'ensemble des communes

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos dossiers en ligne.

Qui peut m'aider dans ma démarche ?

Les agents de la Maison France Services restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Adresse : 2, rue du 19 mars 1962 33350 Castillon-la-Bataille Téléphone : 05.57.41.52.60	 Liberté Égalité Fraternité	Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-17h15 Jeudi : 9h-12h30 / 15h-18h Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h15
--	---	---

Ou auprès de notre service instructeur du PETR du Grand Libournais à l'adresse suivante : ads@grandlibournais.eu

Déclaration préalable de travaux (DP)

Vérfifié le 08 avril 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple).

Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Flash Métier : Delphine BIODORE, une opticienne au service des Cabos

Delphine s'est installée à Cabara en 2007. Elle y a fondé un foyer avec une belle famille de quatre enfants.

Après des études scientifiques, un BAC C, un BAC D et BTS Optique Lunetterie, Delphine a travaillé durant 26 ans en tant que salariée chez plusieurs enseignes, mais la volonté de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle l'a poussée à devenir indépendante.

Delphine travaille dorénavant à son compte. Elle s'est rapprochée du réseau « Les opticiens à domicile by Jérôme Marczak » qui lui fournit la logistique nécessaire à son activité.

Grace à cela, Delphine propose des prestations sur mesure.

Elle dispose de tout le matériel indispensable (comme en boutique) pour :

- Faire les examens de vue
- Proposer des options (filtres lumière bleue, photochromiques)
- Diverses planches de montures ce qui offre un choix important
- Tous les types de verres disponibles sur le marché



Spécialisée dans la « basse vision », Delphine peut équiper les patients de systèmes électroniques grossissants, de loupes éclairantes et de filtres augmentant le contraste pour retrouver le plaisir de la lecture.

Grace à son matériel informatique, elle réalise ses devis en direct au domicile. Un vrai plus pour les personnes à mobilité réduite ou pour ses clients qui veulent gagner du temps. Comme dans une boutique spécialisée, les clients n'ont aucune démarche à faire ; Delphine s'occupe de tout.

Delphine propose également le 100% Santé de la sécurité sociale et dispose d'une certification AFNOR, gage de qualité de service.

Souriante, professionnelle, à l'écoute de sa clientèle, Delphine BIODORE saura vous apporter tout son savoir-faire et ses qualités humaines. N'hésitez pas à faire appel à elle !!!

Delphine BIODORE : 06 36 01 66 80

Facebook : Les Opticiens à Domicile by Jérôme Marczak, Gironde Est





SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE CABARA ET SOYEZ ALERTÉS



Mettez CABARA en favori !! ❤️



Nous vous invitons à visiter notre site Web. Vous y trouverez des informations complémentaires et des sujets d'actualité. Le site est sécurisé et régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits de rubriques nouvelles.

<https://www.cabara.org>

Directeur de la publication : Thierry BLANC
6 rue de la Mairie – 33420 CABARA
Téléphone : 05.57.84.52.57
Télécopie : 05.57.74.99.83
Email : mairie.cabara@wanadoo.fr
Web : www.cabara.org



Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14h à 18h

**LA GAZETTE
DE CABARA**

Flashez ce Qr Code pour retrouver toutes vos informations sur le site web de Cabara

